

AUTO MOTO ECOLE POLE POSITION  
 95 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
 77330 OZOIR LA FERRIERE  
 Tél : 09 83 90 34 61  
 Email : autoecolepolepositionozoir@gmail.com  
 Numéro de Siret : 840 923 130 000 16  
 Numéro d'activité : E11770762377  
 Numéro TVA intra : FR 95 84 09 23 130  
 APE/NAF : 8553Z  
 N° Agrément : E 19 077 0009 0

## LES PARCOURS DE LA FORMATION AM

### Mon parcours de formation Permis AM.

#### **BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM**

	Option Cyclomoteur		Option Quadricycle léger
<b>Ages</b>	14 ANS		
<b>Nombre de roues</b>	2 roues	3 roues	4 roues
<b>Définition</b>	L1e	L2e	L6e
<b>Vitesse</b>	≤ 45 km/h		
<b>Cylindrée ou puissance</b>	50 cm <sup>3</sup> ou 4 kW		
<b>Poids à vide</b>	-	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger	

### LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2 Heures	• Formation pratique hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles.</li> <li>• Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).</li> <li>Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.</li> <li>• Maîtrise technique du véhicule hors circulation.</li> </ul>
Séquences 2 et 4	4 heures		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilité et respect de la règle.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation pratique en circulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers.</li> <li>• Facteurs et prise de conscience des risques.</li> </ul>
Séquence 3	1 Heure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sensibilisation aux risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.</li> <li>• Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).</li> <li>• Echanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.</li> <li>• Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.</li> </ul>
<b>Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.</b>			

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'établissement auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.